



Déclaration CTSD Mars 2018

Pour la première fois, le CTSD spécifique Second degré a été précédé par un groupe de travail. La FSU est satisfaite de ce temps d'échange qui doit se pérenniser même si les documents fournis par l'Administration sont assez indigents. Malgré les propositions et remarques du groupe de travail, les documents du CTSD sont identiques. On peut s'interroger sur l'intérêt d'un groupe de travail dans ces conditions d'autant que tout semble figé et piloté par avance par le rectorat. Par ailleurs, malgré nos demandes, les documents concernant les compléments de service ne nous ont toujours pas été apportés. Bien conscients qu'il ne s'agit que d'une image évolutive, cela nous est essentiel pour conseiller nos collègues dans leurs mutations et intervenir en fonction de conditions particulières. [Comment comprendre que ce document puisse être fourni en Meurthe-et-Moselle et pas dans les Vosges ?] Enfin, la FSU redemande que lorsqu'un complément de service est prévu, il soit clairement affiché sur le serveur du rectorat.

25 ETP supplémentaires dans les collèges vosgiens, cela pourrait paraître satisfaisant si dans le même temps il n'y avait pas une destruction d'emplois dans les lycées. De plus, il n'y a effectivement que 6 postes créés ce qui fait craindre un recours encore plus important aux contractuels et une augmentation des compléments de service. Si cela peut préserver des postes, ce sont tout de mêmes les conditions de travail de nos collègues qui se dégradent (difficile implication dans le travail d'équipe, temps de transports, suivi des élèves...). Il semblerait que la fermeture de certains collèges, pourtant présentée comme une solution à la réduction des compléments de service, ne s'observe pas sur le terrain.

La FSU demande que la création de postes fixes pour les titulaires en éducation musicale, espagnol, italien, arts plastiques soit poursuivie, comme c'est le cas cette année.

Concernant les SEGPA, la FSU prend acte de la création d'un poste à RAON L'ETAPE ainsi que la création de trois ULIS Collèges mais s'étonne que 3 postes de PE d'internat soient retirés à l'EREA d'Epinal, ceci sans aucune communication aux représentants syndicaux : va-t-on vers le retrait complet de ces postes ?

La FSU réitère sa demande de voir la création d'une ULIS collègue « troubles du langage » dans les Vosges pour éviter que les élèves présentant ce handicap particulier soient contraints d'aller à la Malgrange ou d'être placés dans des ULIS collèges qui ne prend pas en compte ces troubles.

De plus, la FSU est particulièrement inquiète du sort réservé au CIO de Remiremont : les menaces de fermeture et de transformation en un simple point d'accueil, sans direction ni aide administrative ne peut satisfaire aux besoins importants des élèves, étudiants et adultes qui fréquentent en nombre cet espace d'information et d'échanges. Pour certains, se rendre à Epinal, située à près de 60 km deviendra rédhibitoire. Le président du Conseil départemental rencontré le 2 mars par les représentants SNES-FSU a renouvelé son souhait de voir le maintien d'un site complet à Remiremont et s'est engagé à accueillir dans un collège le site du CIO, ce à quoi le rectorat semble faire la sourde oreille... La FSU des Vosges demande à Mme la rectrice de revoir sa position en tenant compte de la situation particulière de ce bassin.

Enfin, en lycée, la réforme du lycée et du baccalauréat, potentiellement destructrice de plus de 25 000 postes, ne peut qu'inquiéter le SNES-FSU en raison de la mise en concurrence des disciplines qu'elle met déjà en œuvre. La montée en puissance du projet « lycée 4.0 », alors que les dysfonctionnements sont encore nombreux, ne peut qu'interroger devant une décision non concertée et précipitée.

La FSU aimerait que nos gouvernants prennent un peu de temps de réflexion et de concertation avec les professionnels du terrain avant toute nouvelle réforme ce qui éviterait de revenir aussi rapidement sur la précédente.